

FIGHE 2.5 : NOS DROITS ET RESPONSABILITÉS

Pour chacun des droits suivants prévus dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, trouvez la responsabilité correspondante.

Droit	Responsabilité
J'ai le droit de parler librement.... mais j'ai la responsabilité <i>de ne pas prononcer de paroles qui pourraient faire du tort ou blesser les autres.</i>
J'ai le droit de rencontrer des gens en public ou en privé... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit de pratiquer la religion de mon choix, ou de ne pratiquer aucune religion.... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit d'être ami ou de m'associer avec qui je veux.... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit de voter aux élections (lorsque j'aurai 18 ans).... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit de communiquer en anglais ou en français avec les représentants du gouvernement fédéral..... mais j'ai la responsabilité
J'ai le droit d'être traité équitablement, sans égard à la race, à mon origine nationale ou ethnique, à ma couleur, à ma religion, à mon âge, à mon sexe ou à mes capacités physiques ou mentales.... mais j'ai la responsabilité